

OUVERTURE DU CONCOURS DE RECRUTEMENT DES PARAMEDICAUX DU SERVICE DE SANTÉ DES ARMÉES POUR L'ANNEE 2023.

Le recrutement pour l'année 2023 d'élèves sous-officiers devant constituer la 7^{ème} promotion de paramédicaux de l'Ecole d'application du Service de Santé des Armées, s'effectuera par voie de concours direct aux mois de mai et juin 2023, selon un calendrier fixé par le Chef d'état-major général des Armées.

Conditions à remplir pour tous les candidats :

Le concours est ouvert aux jeunes sénégalais paramédicaux des deux sexes, civils ou militaires servant pendant la durée légale (PDL), remplissant les conditions suivantes :

- être de nationalité sénégalaise ;
- être âgé de 18 ans au moins et 28 ans au plus au 1^{er} janvier 2023 ;
- être célibataire sans enfant ;
- satisfaire les conditions générales de recrutement dans les armées ;
- être titulaire du baccalauréat ou d'un diplôme d'État dans l'option (**infirmier, sage-femme, biologie médicale, maintenance hospitalière**) de l'École nationale de développement sanitaire et sociale (ENDSS) ou de tout autre établissement reconnu par l'Etat ;
- être inscrit en 3^{ème} année dans une école d'infirmier ou tout autre établissement de santé reconnu par l'Etat pour les candidats sous réserve ;
- être reconnu physiquement et médicalement apte par un médecin militaire.

- Le dossier de candidature comprend :

- une demande manuscrite sur papier libre précisant l'option (infirmier, sage-femme, biologie médicale ou maintenance hospitalière) adressée au Ministre des Forces Armées ;
- une copie légalisée du diplôme d'Etat ;
- un certificat d'aptitude médicale datant de moins de trois mois, délivré par un médecin militaire et comportant le profil minimum requis ;
- un extrait d'acte de naissance datant de moins de trois mois ;
- une copie légalisée du certificat de nationalité sénégalaise ;
- un certificat de bonne vie et de mœurs datant de moins de trois mois ;
- un extrait de casier judiciaire datant de moins de trois mois ;
- deux photos d'identité récentes ;
- une enveloppe timbrée grand format portant l'adresse complète et le numéro de téléphone du candidat ;
- une enveloppe petit format portant l'adresse et le numéro de téléphone ;
- un reçu de paiement des frais d'inscription d'un montant de 5 500 francs CFA non remboursable versé à **ECOKBANK compte CCA n° 094 01001 10033920900484** .

Les dossiers complets et conformes doivent être déposés au bureau de garnison des différentes zones militaires ou directement à l'Ecole d'application du service de Santé des Armées au camp militaire Général Mountaga DIALLO, EX 23^e BIMA, à Bel air.

La date limite de dépôt des candidatures est fixée au **vendredi 31 mars 2023 à 17h00**.